

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)

## Séance plénière

---

**Vendredi 25 janvier 2019 – 9h30**

**Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois**

### Ordre du jour

#### 1. Communications

#### 2. Prise en considération

- 2.1. de la proposition de résolution visant à promouvoir une nuit annuelle des sports en Région bruxelloise, déposée par M. Alain Courtois, Mme Dominique Dufourny, M. David Weytsman, Mme Jacqueline Rousseaux et M. Abdallah Kanfaoui  
doc. 122 (2018-2019) n° 1

#### 3. Interpellations

- 3.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement, concernant la contribution de la Commission communautaire française à la lutte contre les extrémismes et les radicalismes violents
- 3.2. de M. David Weytsman adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant les politiques de prévention et de dépistage de l'hépatite C
- 3.3. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé, concernant la communication à propos de la santé mentale et ses effets sur les possibilités de rétablissement des personnes souffrantes
- 3.4. de M. David Weytsman adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le suivi de l'étude portant sur les Services de répit pour personnes en situation de grande dépendance

et interpellation jointe de Mme Mahinur Ozdemir adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la plateforme SAM et l'aide apportée aux aidants proches à Bruxelles

- 3.5. de M. Michel Colson adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les conséquences des dysfonctionnements récurrents de la Direction Générale Personnes Handicapées
- 3.6. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le quotidien des familles vivant avec une personne atteinte d'autisme (TSA)

#### **4. Question(s) d'actualité**

*(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 9h00)*

fixée(s) à 12h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés  
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21